

# LES CONTRAINTES DU PROJET : ENVIRONNEMENT ET MATÉRIAUX

## تَعْبُ زَ وَ مِينَعُ: أَلْنَعُ نَ زُ مَبُ

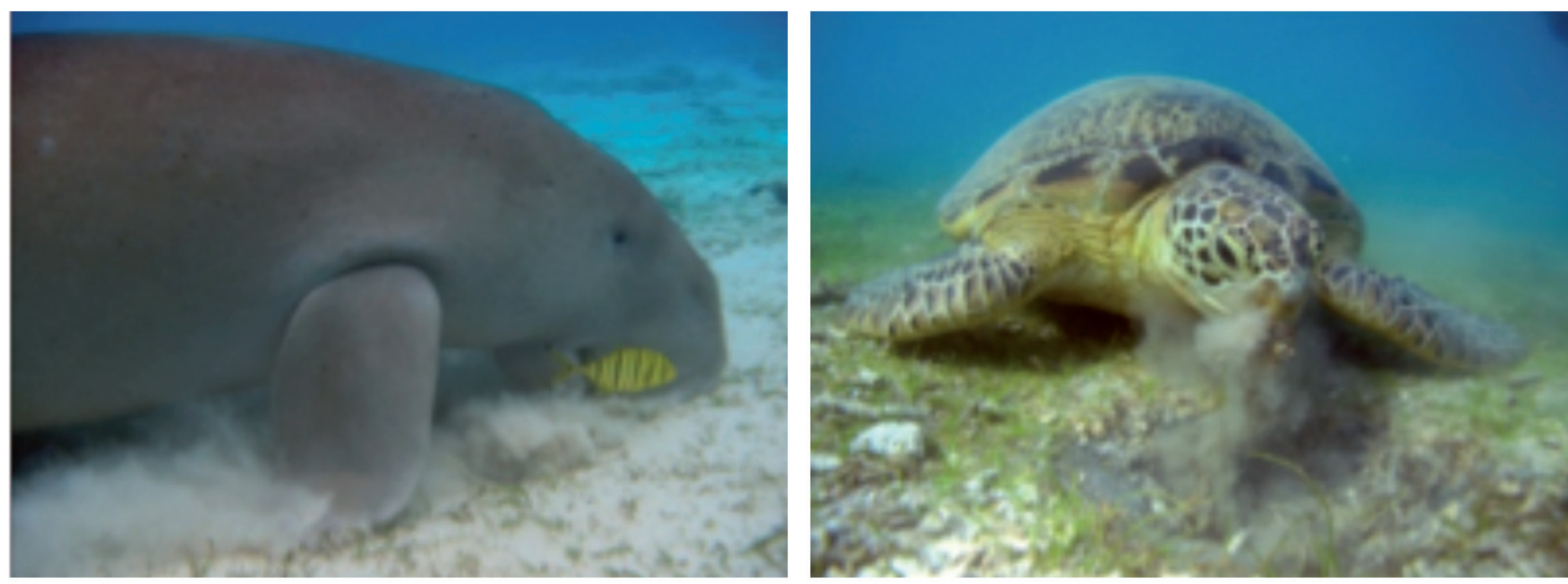
La préservation de l'environnement représente un objectif important dans le projet d'aménagement de la piste.

### LIMITER LES IMPACTS SUR LE LAGON

Des travaux de remblaiement seront nécessaires pour construire la nouvelle piste. Ceci peut entraîner des impacts forts sur l'écosystème marin dans la zone concernée.

Des mesures seront prises pour éviter, réduire, voire compenser de tels impacts.

## أَفْعُدَزَ زَ حَطِرَ جُولَ إِبْحَرِ



Dugong broutant au niveau d'un herbier (J. Wickel, 2009)

Tortue verte

Les espèces les plus emblématiques de la zone concernée sont les tortues et les dugongs

### MAITRISER LE PRELEVEMENT ET L'ACHEMINEMENT DES MATERIAUX

Les besoins de matériaux pour le remblaiement seront très importants. Les collines du Four à Chaux et de Labattoir constituent des zones potentielles de prélèvement. Des mesures seront prises pour réduire les impacts comme l'aménagement des lieux de prélèvement ou encore le choix d'un transport le plus adapté.

## رِجُو فِتْرَ أَرْنَعُ نَ أَقْنَعُ زَ زُ مَبُ

Les mesures précises de protection seront définies par l'étude d'impact environnemental dans le cadre de la procédure d'enquête publique.

# LE DÉBAT PUBLIC ET LE CALENDRIER DU PROJET

## شِلْدَرُ نَ يَبْرَنْمَجِ يَ وَ مِينَعُ

### LA CONCERTATION DÉJÀ ENGAGÉE

Les études en cours ont fait l'objet de consultations d'experts et d'organismes ressources. Un comité de pilotage a été mis en place. Présidé par le Préfet de Mayotte, il réunit les élus, les acteurs socio-économiques et les services de l'aviation civile.

### Les étapes à venir

**2011** : débat public

**2011-2012** : études d'impact environnemental/instructions administratives et réglementaires /avant projet/enquête publique/procédure de déplacement d'espèces

**2013-2014** : projet: études techniques, environnementales et opérationnelles

**2015** : début des travaux

Ce document synthétique présente les points clés du Dossier du Débat Public réalisé par l'Etat (Direction Générale de l'Aviation Civile) pour décrire le projet de piste longue de l'aéroport de Mayotte. Ces deux documents sont destinés aux personnes et organisations qui souhaitent réagir sur le projet et poser des questions. Chacun peut participer aux échanges que la Commission Particulière du Débat Public va animer sous différentes formes : réunions publiques, entretiens, consultations sur le site Internet.